

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [charles-etienne-begin2-csmb-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6d152b9a40940daf07351bdb>

Date d'obtention : 2026-02-27 21:06:32

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Évaluer l'incident à l'aide des outils de la trousse (grille d'évaluation, aide-mémoire) pour déterminer la nature et les circonstances de la situation.

Ne jamais consulter ni effacer les images potentiellement illégales; si elles se trouvent sur un appareil, le confisquer temporairement.

Contactez immédiatement le service de police si une infraction criminelle est suspectée (possession, production ou distribution d'images sexuelles de mineurs).

Classification de l'acte par les autorités : distinguer un geste impulsif d'un geste malveillant afin d'orienter l'intervention.

Pour un acte impulsif : organisation d'une rencontre de sensibilisation avec le jeune et ses parents pour expliquer les conséquences légales, sociales et psychologiques.

Pour un acte malveillant : démarche judiciaire ou enquête criminelle selon les directives du DPCP et du service de police.

Assurer une intervention rapide, uniforme et éducative afin de limiter la propagation des images et réduire les impacts sur les jeunes impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

J'ai participé à la formation en présentiel du 26 février 2026 du CSSMB

Notre mise en situation nous a amenée à pousser notre réflexion et notre intervention en rencontrant l'ensemble des élèves nommés. Cela nous a permis de soulever la position de chacun des élèves impliqués, identifier des incohérences et cibler l'élève à risque de diffuser du contenu en ligne.

Importance de recueillir le propos de chacun des acteurs impliqués dans la situation.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Prendre en concertation avec l'équipe école la décision s'il s'agit d'un acte dit impulsif ou malveillant. Peut mener à des divergences d'opinions au plan clinique ou de l'intervention. Importance d'être à l'écoute et ouvert lors de ces échanges.